

Archail le 11 novembre 2013

Paule ODRU  
Lydie GOSSELIN  
Max TRAPIER  
Serge AUBERT

à Monsieur Maurice Ferrary,  
Maire d'Archail,

Monsieur le Maire,

Nous souhaitons attirer votre attention sur la liste électorale d'Archail.

D'après les informations en notre possession, une forte proportion d'inscrits figurent actuellement sur cette liste sans en avoir la légitimité.

En effet :

- ils ne sont pas domiciliés à Archail,
- ils n'y résident pas de manière continue depuis au moins six mois,
- ils ne résident pas à l'étranger
- ils ne sont pas inscrits au rôle des impôts de la commune depuis au moins cinq ans (taxe d'habitation ou taxe foncière).

*Voir circulaire ministérielle NOR/INTA 1317573C du 25 juillet 2013 relative à la révision et à la tenue des listes électorales, et en particulier le paragraphe 35 page 12 : **Qualité de contribuable**,*

En l'absence d'une justification légale et précise de leur situation, il serait souhaitable de leur proposer de renoncer à leur inscription sur la liste électorale d'Archail.

Nous espérons une réponse rapide de votre part, avant le 10 décembre au plus tard, compte tenu de la proximité de la clôture des listes électorales, et afin de disposer d'un délai suffisant pour envisager toute action nécessaire si une situation anormale devait perdurer.

Dans l'attente, recevez Monsieur le Maire l'expression de nos sentiments respectueux.

Adresses pour réponse ;  
[max.trapier@wanadoo.fr](mailto:max.trapier@wanadoo.fr)  
[lydiegosselin@yahoo.fr](mailto:lydiegosselin@yahoo.fr)

Max Paule Trapier Odru  
Cuminieux  
07370 Ozon

Serge Lydie Aubert Gosselin  
Le village  
04420 Archail